

CE

23-04

21

MARS

2023

Présent pour ton futur



COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL

QUATRIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2023

Mardi 21 mars 2023, salle D-225, à 17 h, sous la présidence de Monsieur François Dornier.

PRÉSENCES

M. François Dornier
M. Raymond Lacroix (**ABSENT**)
M. Michel Pineault
M. Robin Lavoie
M. Pierre-Luc Michaud
M. Kurt Vignola

PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Myriam Michaud, secrétaire d'assemblée
Mme Marie-Josée Proulx, directrice de la DRFMI (**sujet 23-04.05**)
M. Ugo Leblanc, directeur de la DAÉ (**sujet 23-04.04**)

23-04.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, le président, M. François Dornier souhaite la bienvenue aux membres.

23-04.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. François Dornier, président, fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Michel Pineault, APPUYÉ par Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

23-04.03 PROCÈS-VERBAL DE LA 3^E RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF (CE23-03 du 28 février 2023) : POUR ADOPTION

M. François Dornier, président, présente le point.

Il est PROPOSÉ par Pierre-Luc Michaud, APPUYÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

23-04.04 AUTOFINANCEMENT ET CONTRIBUTION DES PIONNIERS ET DES PIONNIÈRES : POUR ADOPTION

Monsieur Ugo Leblanc, directeur des affaires étudiantes, présente le point.

Le Service d'animation et de promotion sportive du Cégep de Rimouski révisé chaque année le coût de contribution afin de permettre aux étudiants et étudiantes-athlètes de participer aux équipes sportives des Pionniers et Pionnières et d'assurer le bon fonctionnement des opérations.

Après une analyse du coût de notre offre de service sportive, de notre souci d'augmenter les revenus afin de limiter la charge à notre budget de fonctionnement et des coûts de la concurrence, le Collège recommande l'augmentation de l'ensemble des coûts* (taxes incluses) de contribution des Pionniers et Pionnières pour l'année 2023-2024.

	2022-2023	2023-2024
Soccer féminin	500 \$	460 \$**
Soccer masculin	500 \$	460 \$**
Badminton	500 \$	575 \$
Basketball masculin	500 \$	625 \$
Natation	500 \$	575 \$
Volleyball féminin	500 \$	575 \$
Volleyball masculin	500 \$	575 \$
Football	700 \$	775 \$
Hockey féminin	1 675 \$	1 825 \$
Hockey masculin	3 600 \$	3 825 \$

* Les coûts sont indexés au minimum en fonction des données de l'indice des prix à la consommation (IPC).

** L'offre de service en soccer se limite à la saison extérieure à l'automne. L'offre exclut la saison intérieure à l'hiver.

CONSIDÉRANT que le PEPS est un service autofinancé ;

CONSIDÉRANT que les coûts associés aux frais de transport et d'hébergement sont élevés, surtout pour un Cégep en région ;

CONSIDÉRANT que la prise en charge de la préparation physique annuelle des Pionniers et des Pionnières par une kinésiologue ainsi que l'accès à la zone sont comprises dans les frais d'inscription ;

CONSIDÉRANT que les coûts de contribution demeurent accessibles pour les étudiants et les étudiantes-athlètes versus les autres collèges.

Il est recommandé d'adopter l'augmentation des coûts* (taxes incluses) de la contribution des étudiants et étudiantes-athlètes des Pionniers et des Pionnières pour l'année 2023-2024.

Il est PROPOSÉ par Robin Lavoie, APPUYÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'augmentation des coûts* (taxes incluses) de la contribution des étudiants et étudiantes-athlètes des Pionniers et des Pionnières pour l'année 2023-2024 tel que présenté.

23-04.05 CÉGEP – PAVILLONS E ET F/RÉFECTION D'UNE UNITÉ DE CLIMATISATION DESSERVANT LA SALLE GEORGES-BEULIEU ET PAVILLON F/RÉFECTION DE TROIS SALLES DE RADIODIAGNOSTIC AU F-200/CHOIX D'UN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL : POUR ADOPTION

Mme Marie-Josée Proulx, directrice de la DRFMI, présente le point.

Certains travaux de réfection s'avèrent actuellement nécessaires en ce qui a trait au pavillon F du Cégep de Rimouski. Pour des raisons de logistique et d'économie d'échelle, deux (2) interventions distinctes faisant partie des travaux précités ont été regroupées en un seul et même appel d'offres public. Les travaux en question, planifiés pour la période estivale 2023, consisteront principalement en la réalisation des interventions suivantes :

- Travaux pour l'ajout d'un refroidisseur de liquide à air sec (« Dry Cooler ») sur le réseau d'eau refroidie existant desservant la Salle Georges-Beaulieu et le pavillon F dont les grandes lignes se résument :
 - À la modification du système d'eau refroidie, de conduits de ventilation, de supports mécaniques, de composantes et de configuration des réseaux de distribution électriques et d'alarme-incendie sur différents étages de même que sur la toiture du pavillon F ;
 - À la réalisation d'ouvertures dans les murs extérieurs de la salle de mécanique de la toiture du pavillon F afin de permettre le passage de nouveaux conduits et à la protection des membranes de toiture dans les secteurs touchés par les travaux ;
 - À l'ajout d'une nouvelle unité de refroidissement de liquide à air sec sur la toiture du pavillon F.

- Travaux de réfection de trois (3) salles de radiographie existantes à l'étage F-200 dont les grandes lignes se résument :
 - Au démantèlement de plafonds suspendus et au percement d'ouvertures dans des cloisons plombées existantes afin de permettre le passage de conduits, de câblage et d'équipements électromécaniques divers ;
 - Au démantèlement de trois (3) appareils de radiographie vétustes et de leurs accessoires associés ;
 - À l'ajout de structures au plafond de certains locaux de l'étage sous-jacent aux salles de radiographie touchées, ce qui implique l'enlèvement de finis contenant de l'amiante et l'installation d'un système d'isolation ignifuge sur la structure d'acier mise à jour
 - À l'installation de nouveaux équipements de radiographie et à celle de leurs accessoires associés ;
 - Au ragréage de cloisons et de sections de plancher plombées dans tous les locaux touchés par les travaux ;
 - Au ragréage et à l'installation de nouveaux systèmes de plafonds suspendus, incluant le remplacement de certains équipements d'éclairage ;
 - À l'ajout, à la modification et à la réinstallation de mobilier intégré.

Les firmes professionnelles *GLCRM-Architectes inc.* (spécialité ARCHITECTURE) et *LGT* (spécialité INGÉNIERIE) ont reçu le mandat de préparer les plans et devis et d'assurer le suivi de chantier du projet en question.

Les coûts relatifs aux travaux précités ont été estimés à 719 764,46 \$ (toutes taxes incluses) et seront payés à partir des enveloppes des budgets d'investissement 2022-2023 et 2023-2024 du Collège, le tout en conformité avec la planification décennale d'interventions en immobilisation soumise au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) durant l'automne 2022.

Après la publication de l'appel d'offres public pour ce projet le 2 février 2023, trois (3) entrepreneurs généraux en ont commandé les documents afférents sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec. Construction Albert inc., Rimouski, Québec – 9119-0009 Québec inc. – Construction Jeannot Dubé, Rimouski, Québec et 9275-0181 Québec inc. Construction Technipro BSL, Rimouski, Québec. Par la suite, des représentants des entreprises Construction G. Lepage, Rimouski, Québec – Construction Jeannot Dubé, Rimouski, Québec et Électro 1983 inc., Rimouski, Québec se sont présentés pour une visite des soumissionnaires le 14 février dernier.

Subséquemment, trois (3) entrepreneurs généraux ont déposé une soumission (conforme) pour ces travaux avant l'heure limite du 2 mars 2023. Il s'agit de :

1. 9119-0009 Québec inc. – Construction Jeannot Dubé, Rimouski, Québec au montant total de 609 942,38 \$ (toutes taxes incluses) ;
2. Construction Albert inc. Rimouski, Québec au montant total de 596 720,25 \$ (toutes taxes incluses) ;
3. 9275-0181 Québec inc. – Construction Technipro BSL, Rimouski, Québec au montant total de 595 225,58 \$ (toutes taxes incluses).

CONSIDÉRANT que la soumission de l'entreprise 9275-0181 Québec inc. – Construction Technipro BSL, Rimouski, Québec est conforme aux exigences spécifiées dans les documents d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT que la soumission précitée est la plus basse parmi celles reçues ;

CONSIDÉRANT la recommandation des firmes professionnelles responsables du suivi du projet ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la coordination des Projets et infrastructures du Cégep de Rimouski ;

Il est recommandé d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation des travaux inhérents au projet regroupant la réfection d'une unité de climatisation desservant la Salle Georges-Beaulieu et le pavillon F, de même que la réfection de trois (3) salles de radiographie à l'étage F-200 du Cégep de Rimouski, durant l'été 2023, à l'entreprise 9275-0181 Québec inc. – Construction Technipro BSL, Rimouski, Québec pour un montant total de 595 225,58 \$ (toutes taxes incluses).

(Projet : 894-9074-90 – Radiodiagnostic) et (Projet : 899-9074-60 – Unité de climatisation)

Il est PROPOSÉ par Michel Pineault, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation des travaux inhérents au projet regroupant la réfection d'une unité de climatisation desservant la Salle Georges-Beaulieu et le pavillon F de même que la réfection de trois (3) salles de radiographie à l'étage F-200 du Cégep de Rimouski, durant l'été 2023, à l'entreprise 9275-0181 Québec inc. – Construction Technipro BSL, Rimouski, Québec pour un montant total de 595 225,58 \$ (toutes taxes incluses), tel qu'il est présenté.

23-04.06 VARIA

Aucun sujet n'est discuté sur ce point.

23-04.07 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 17 h 20.

Le président
(M. François Dornier)

La secrétaire d'assemblée
(Mme Myriam Michaud)